

**Sujet :** [INTERNET] OPPOSITION AU PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE  
À HAGET

**De :** Ulric Manteaux <ulricmanteaux@hotmail.com>

**Date :** 12/03/2022 18:30

**Pour :** "pref-haget@gers.gouv.fr" <pref-haget@gers.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

J'ai pris connaissance du projet de parc photovoltaïque dans des prés communaux de la commune d'Haget et comme beaucoup, je suis totalement contre.

Les parcelles qui ont été choisies sont en pleine zone naturelle de coteaux, idéale pour l'agriculture et riche en biodiversité. Ce serait un véritable gâchis de détruire ces zones alors que ce type de projets doit normalement être construit en "zones déjà artificialisées, sur sols déjà dégradés par une utilisation antérieure (carrière, décharge...) ou sur bâtiments."

Comment expliquez-vous que ce ne soit pas le cas ici ? Quand j'en parle à mes amis et collègues, ils sont tous atterrés par ce projet.

L'entreprise Cap Vert Energie (CVE) ne s'intéresse qu'au profit et la mairie d'Haget espère en récolter des miettes. Mais c'est la collectivité qui devra en supporter tous les couts environnementaux.

Je vous prie de prendre en compte les nombreux commentaires négatifs que vous avez reçus concernant ce projet et de refuser l'octroi du permis de construire.

Recevez, Monsieur le Préfet, mes salutations les meilleures

Ulric Manteaux